



# APPEL À PROPOSITIONS

## Fonds d'expédition – Horizon de soutien stratégique Automne 2025

### A. Aperçu du programme

Le réseau [MEOPAR \(Le Réseau d'Observation, de Prédiction, et de Réponse en Environnement Marin\)](#) est une organisation canadienne à but non lucratif qui soutient la recherche, la formation et la communication liées à l'océan par le biais de programmes de financement. Le réseau MEOPAR aide les chercheur(-euse)s canadien(ne)s des sciences de la mer à obtenir plus facilement des fonds pour recueillir des observations en mer. Avec trois horizons différents (Réponse rapide, Soutien stratégique et Expéditions de grande envergure), le Fonds d'expédition répond aux besoins de la communauté à court et à long terme. Les expéditions financées dans le cadre de l'horizon « Soutien stratégique » durent généralement de plusieurs jours à plusieurs semaines, selon la taille du navire.

[Le Fonds d'expédition du réseau MEOPAR](#) vise à soutenir les collaborations multidisciplinaires, y compris celles impliquant des navires de recherche détenus et exploités par des Autochtones, au Canada. Bien que nous nous attendons à ce que certaines expéditions puissent mettre au profit une proposition complémentaire au programme de temps de navigation du CRSNG, l'admissibilité au financement du réseau MEOPAR est considérablement élargie dans le cadre du Fonds stratégique des sciences (FSS; voir la section D ci-dessous), ce qui offre de nouvelles possibilités aux chercheur(-euse)s qui avaient auparavant un accès limité au financement des navires et aux navires de recherche appartenant à des Autochtones qui souhaitent établir des liens avec le secteur de la recherche des sciences de la mer.

Plus précisément, les principaux aspects du programme Horizon de soutien stratégique sont les suivants :

- L'accent est mis sur le leadership canadien dans les expéditions multi-chercheur(-euse)s et sur les navires de recherche appartenant à des Autochtones, lorsque cela est possible.
- La recherche intégrant des objectifs multiples, notamment ceux qui font progresser les priorités et les responsabilités stratégiques du gouvernement fédéral.
- Des fonds réservés aux expéditions menées par des personnes issues de groupes sous-représentés ou aux expéditions qui font preuve d'un engagement exceptionnel en faveur de l'inclusion.
- Les projets qui bénéficient d'un financement équivalent provenant d'autres programmes ou qui se joignent à des expéditions existantes afin d'augmenter le soutien du réseau MEOPAR.
- Les navires peuvent être de toute taille, mais la subvention pour l'expédition sert à soutenir les opérations régulières du navire. S'il n'existe pas de tarif journalier, les dépenses admissibles comprennent, par exemple, le carburant, l'assurance, les coûts d'entretien annuels et les frais d'équipage.
- Les expéditions peuvent comprendre un seul voyage ou plusieurs voyages, en fonction des objectifs scientifiques.

### B. Alignement sur les objectifs et la stratégie scientifique du réseau MEOPAR

Le réseau MEOPAR a défini les objectifs suivants pour lesquels un financement ciblé sera accordé :

1. Renforcer la base de données probantes pour la prise de décision et l'adaptation par le développement d'outils, de techniques et de stratégies améliorés pour l'observation, la prédiction et le partage d'informations sur les océans et les zones côtières.
2. Accroître les opportunités économiques, la résilience des communautés côtières et la protection des écosystèmes marins face aux changements climatiques et technologiques grâce à une science orientée vers l'utilisateur(-trice) final(e) et à de nouvelles structures de collaboration.
3. Améliorer l'accès aux infrastructures de recherche en science de la mer et leur utilisation.
4. Diversifier, développer et élargir le déploiement des talents canadiens en matière de recherche et d'innovation dans le domaine de l'océan.

Les chercheur(-euse)s principaux(-ales) sont également encouragé(e)s à consulter la [Stratégie scientifique du réseau MEOPAR 2025-2030](#) pour obtenir plus de contexte et s'assurer de l'alignement sur la vision à long terme et les priorités fondamentales du réseau MEOPAR.

### C. Structure de l'appel

Le réseau MEOPAR prévoit de financer stratégiquement **4 à 6 expéditions par an**, avec un **budget annuel total d'un million de dollars. Nouveauté cette année**, le réseau MEOPAR acceptera les demandes pour des expéditions pouvant être réalisées en 2026-2027 *ou* 2027-2028 (les chercheur(-euse)s principaux(-ales) peuvent demander un financement pour des expéditions se déroulant entre le 1er avril 2026 et le 31 mars 2027 *ou* entre le 1er avril 2027 et le 31 mars 2028). La (les) expédition(s) scientifiques doivent avoir lieu pendant la période de financement demandée. Les projets **justifiant clairement** un financement sur plusieurs années peuvent demander un financement pour les deux années du projet.

### D. Admissibilité au financement

Les bénéficiaires admissibles aux fonds du réseau MEOPAR comprennent les établissements d'enseignement postsecondaire, les organisations à but non lucratif, les organisations et les gouvernements autochtones, les municipalités, les réseaux de recherche, les réseaux d'engagement du public, les organisations et entreprises qui mènent des activités d'engagement publics, ou les entreprises en démarrage (y compris celles qui sont hébergées dans des incubateurs liés à l'enseignement postsecondaire canadien). Les ministères fédéraux, les agences et les sociétés d'État du gouvernement du Canada ne font pas partie des bénéficiaires admissibles.

### E. Conditions d'octroi du financement

L'établissement du (de la) chercheur(-euse) principal(e) conclura une entente avec le réseau MEOPAR (appelée « accord de bénéficiaire ultime » [ABU]) qui lui permettra de payer les dépenses de recherche admissibles. L'ABU précise le calendrier de financement, le calendrier des rapports, les jalons de l'expédition et les indicateurs clés de performance.

### F. Budget

Un budget justifié doit être joint au plan de travail. Le budget doit être présenté selon le modèle ci-joint (**annexe B**). Les fonds demandés dans le cadre du programme Horizon de soutien stratégique doivent couvrir uniquement les frais d'exploitation des navires. S'il n'existe pas de tarif journalier, les dépenses admissibles

comprennent, par exemple, le carburant, l'assurance, les coûts d'entretien annuels et les frais d'équipage; veuillez décrire la ventilation de ces coûts dans la justification du budget. Si vous n'êtes pas certain(e) qu'une dépense est admissible, veuillez vous renseigner. Dans l'annexe B, tous les frais liés aux navires relèvent de la catégorie de dépenses « **Opérations des établissements de recherche de base** ».

Conformément au guide FSS, le réseau MEOPAR peut soutenir les frais généraux (coûts indirects) à un taux adapté au contexte de l'expédition (recommandation : 2,5 %), sans dépasser 15 % des coûts de l'expédition. Le taux doit être établi en tenant compte de l'échelle de l'expédition (p. ex. l'organisation d'accueil peut être amenée à payer une seule facture pour l'affrètement du navire). L'utilisation de cette catégorie doit être justifiée sous la forme d'une description narrative expliquant comment les fonds seront utilisés dans le cadre de cette catégorie, comment chaque dépense est calculée et pourquoi elle est nécessaire. Si vous avez besoin d'une administration, mais que vous ne la facturez pas à l'expédition, celle-ci peut être considérée comme une contribution en nature pour aider à répondre à l'exigence de financement de contrepartie.

Pour les contributions ne provenant pas du réseau MEOPAR, les demandeur(-euse)s doivent indiquer dans le modèle joint (**annexe C**) si les contributions des partenaires sont en espèces ou en nature, de contrepartie ou à effet de levier, et si la contribution est attendue ou garantie. Les fonds de contrepartie doivent être égaux ou supérieurs au ratio de 1:0,8 provenant de partenaires non gouvernementaux fédéraux pour chaque dollar de financement du réseau MEOPAR demandé, des points supplémentaires étant attribués pour l'augmentation du financement de contrepartie. Veuillez consulter [ce document informatif sur les fonds de contrepartie et des fonds à effet levier](#) pour plus de précisions.

## G. Procédure de soumission

Les propositions doivent être soumises via le portail en ligne du réseau MEOPAR à l'adresse suivante <https://meopar.smapply.ca/>. Le portail sera ouvert en septembre. La date limite de dépôt des candidatures est fixée **au 12 décembre 2025 à 23 h 59 HNE**.

Les informations requises pour postuler au Fonds d'expédition - Horizon de soutien stratégique sont fournies dans le Guide de candidature et l'**annexe A**, le formulaire de candidature. Veuillez respecter les limites de mots ou de pages indiquées pour chaque section. Les évaluateur(-trice)s ne recevront pas les informations au-delà de la limite indiquée. Pour les fichiers PDF, les documents doivent être à interligne simple (pas plus de six lignes par pouce), en police standard 12 points, avec des marges de 0,75 pouces.

## H. Renseignements

[Participez à une séance d'information](#) le 22 octobre à 10 h HNP. Pour toute question concernant cet appel à propositions, veuillez contacter Jonathan Kellogg, Gestionnaire de programme – Expéditions, à l'adresse courriel suivante : [jonathan.kellogg@meopar.ca](mailto:jonathan.kellogg@meopar.ca).

## I. Évaluation des propositions

Le comité de gestion de la recherche du réseau MEOPAR examinera et évaluera les propositions en fonction des critères suivants :

## Critères d'évaluation – Fonds d'expédition – Horizon de soutien stratégique

		EXCEPTIONNEL	TRÈS BON	BON	MOYEN	INSUFFISANT
Objectifs et qualité du projet (25 %)	6,25	Le projet est <b>très bien</b> décrit.	Le projet est <b>bien décrit</b> .	Le projet est <b>décrit de manière satisfaisante</b> .	Le projet est <b>quelque peu décrit</b> .	Le projet est <b>mal décrit</b> .
	6,25	Le projet est <b>très</b> original/innovant.	Le projet <b>est</b> original/innovant.	Le projet est <b>moyennement</b> original/innovant.	Le projet est <b>quelque peu</b> original/innovant.	Le projet <b>n'est pas</b> original/innovant.
	6,25%	Le projet <b>contribuera</b> à la recherche, à l'innovation et aux progrès dans le domaine au niveau international.	Le projet est <b>susceptible de contribuer</b> à la recherche, à l'innovation et aux progrès dans le domaine au niveau international.	Le projet <b>pourrait contribuer</b> à la recherche, à l'innovation et aux progrès dans le domaine au niveau international.	Le projet est <b>peu susceptible de contribuer</b> à la recherche, à l'innovation et aux progrès compétitifs à l'échelle internationale dans le domaine concerné.	Le projet <b>ne contribuera pas</b> à la recherche, à l'innovation et aux progrès compétitifs à l'échelle internationale dans le domaine concerné.
	6,25%	L'alignement du projet sur les objectifs et les stratégies fédéraux est <b>explicite et fera progresser</b> les priorités fédérales.	L'alignement du projet sur les objectifs et les stratégies fédéraux est <b>clair et est susceptible</b> de faire progresser les priorités fédérales.	L'alignement du projet sur les objectifs et les stratégies fédérales est <b>évident et pourrait</b> faire progresser les priorités fédérales.	L'alignement du projet sur les objectifs et les stratégies fédérales n'est <b>pas clair et est peu susceptible</b> de faire progresser les priorités fédérales.	L'alignement du projet sur les objectifs et stratégies fédérales n'est <b>pas défini et ne fera pas</b> progresser les priorités fédérales.
Excellence de l'équipe de recherche (20 %)	5%	<b>Leadership canadien</b> d'une équipe de recherche <b>interdisciplinaire</b> .	<b>Leadership canadien</b> d'une équipe de recherche <b>multidisciplinaire</b> .	<b>Leadership international</b> d'une équipe de recherche <b>interdisciplinaire/ multidisciplinaire</b> .	<b>Leadership canadien</b> d'une équipe de recherche <b>monodisciplinaire</b> .	<b>Leadership international</b> d'une équipe de recherche <b>monodisciplinaire</b> .
	5%	L'équipe comprend <b>de nombreux partenaires</b> .	L'équipe comprend <b>quelques partenaires</b> .	L'équipe comprend <b>peu de</b> partenaires.	L'équipe a <b>un partenaire</b> .	L'équipe <b>ne compte aucun</b> partenaire.
	5%	L'équipe est <b>clairement adaptée</b> pour atteindre <b>tous</b> les objectifs du projet.	L'équipe est <b>bien adaptée</b> pour atteindre <b>la plupart</b> des objectifs du projet.	L'équipe est <b>adaptée</b> pour répondre à <b>de nombreux</b> objectifs du projet.	L'équipe <b>peut</b> atteindre <b>certains</b> des objectifs du projet.	L'équipe <b>n'est pas adaptée</b> pour atteindre les objectifs du projet.
	5%	Projet <b>très attractif</b> qui <b>permettra de développer</b> et de retenir les talents.	Projet <b>attractif susceptible de développer</b> et de retenir les talents.	Projet <b>susceptible de développer</b> et de retenir les talents.	Projet <b>peu susceptible</b> de développer et de retenir les talents.	Le projet <b>ne permettra pas de développer</b> et de retenir les talents.
Plan, budget, contributions de contrepartie (30 %)	5%	Les éléments du plan et du budget sont <b>décrits très clairement</b> .	Les éléments du plan et du budget sont <b>clairement décrits</b> .	Les éléments du plan et du budget sont <b>décrits de manière adéquate</b> .	Les éléments du plan et du budget sont <b>partiellement décrits</b> .	Les éléments du plan et du budget <b>ne sont pas clairs</b> .
	5%	Les éléments du plan et du budget sont conformes à des calendriers <b>réalistes et appropriés</b> .	Les éléments du plan et du budget sont conformes à des calendriers <b>réalistes</b> .	Les éléments du plan et du budget sont <b>susceptibles de soutenir un calendrier réaliste</b> .	Les éléments du plan et du budget sont <b>faiblement liés</b> à un calendrier qui <b>peut ne pas être réaliste</b> .	Les éléments du plan et du budget <b>ne sont pas liés</b> à des calendriers qui sont <b>irréalistes</b> .

	5%	Les éléments du plan et du budget <b>soutiennent fortement</b> les résultats.	Les éléments du plan et du budget <b>soutiennent</b> les résultats.	Les éléments du plan et du budget <b>peuvent soutenir</b> les résultats.	Les éléments du plan et du budget sont <b>peu susceptibles de soutenir</b> les résultats.	Les éléments du plan et du budget <b>ne sont pas en mesure de soutenir</b> les résultats.
	5%	Le plan de gestion des données <b>aborde de manière exhaustive</b> les données prévues, les métadonnées, le stockage à court et à long terme, ainsi que les considérations juridiques et éthiques.	Le plan de gestion des données <b>fournit des détails</b> sur les données prévues, les métadonnées, le stockage à court et à long terme, ainsi que les considérations juridiques et éthiques.	Le plan de gestion des données <b>décrit</b> les données prévues, les métadonnées, le stockage à court et à long terme, ainsi que les considérations juridiques et éthiques.	Le plan de gestion des données <b>manque de clarté</b> quant aux données prévues, aux métadonnées, au stockage à court et à long terme, ainsi qu'aux considérations juridiques et éthiques.	Le plan de gestion des données est <b>peu clair et/ou omet un ou plusieurs des éléments suivants</b> : données prévues, métadonnées, stockage à court et à long terme, considérations juridiques et éthiques.
	5%	Le budget comprend <b>d'excellentes</b> contributions de contrepartie (en espèces ou en nature) provenant de sources non fédérales ( <b>ratio &gt;&gt; 1:1.25</b> ).	Le budget comprend des contributions de contrepartie <b>très importantes</b> (en espèces ou en nature) provenant de sources non fédérales ( <b>≈ 1:1.25 ou plus</b> ).	Le budget comprend des contributions de contrepartie <b>importantes</b> (en espèces ou en nature) provenant de sources non fédérales ( <b>ratio 1:1 - &lt;1.25</b> ).	Le budget comprend des contributions de contrepartie <b>modérées</b> (en espèces ou en nature) provenant de sources non fédérales ( <b>ratio 1:0,8 - &lt; 1</b> ).	Le budget comprend des contributions de contrepartie <b>insuffisantes</b> (en espèces ou en nature) provenant de sources non fédérales ( <b>ratio &lt;0,8</b> ).
	5%	Les frais administratifs sont <b>très bien justifiés et réduits au minimum</b> .	Les frais administratifs sont <b>bien justifiés et réduits au minimum</b> .	Les frais administratifs sont <b>justifiés</b> .	Les frais administratifs sont <b>mal justifiés</b> .	Les frais administratifs <b>ne sont pas justifiés</b> .
Inclusion, diversité, équité et accessibilité et mobilisation des connaissances (25 %)	5%	L'équipage de l'expédition <b>applique une perspective IDEA</b> à toutes ses activités.	L'équipage de l'expédition est constitué en <b>tenant compte de l'IDEA</b> .	L'équipage de l'expédition <b>fait référence</b> à la politique IDEA.	L'équipage de l'expédition <b>fait référence</b> à la politique IDEA.	<b>Aucune</b> référence à la <b>politique IDEA</b> n'est mentionnée.
	5%	L'équipe est <b>bien équilibrée</b> entre les leaders avéré(e)s et émergent(e)s.	L'équipe <b>comprendra</b> à la fois des leaders avéré(e)s et émergent(e)s.	L'équipe <b>pourrait compter</b> à la fois des leaders avéré(e)s et émergent(e)s.	<b>La composition</b> de l'équipe n'est <b>pas claire</b> en termes d'équilibre du leadership.	<b>La composition</b> de l'équipe est <b>déséquilibrée</b> .
	5%	L'équipe <b>inclut</b> des groupes méritant l'équité dans la <b>direction de l'expédition</b> .	L'équipe <b>comprend</b> des groupes méritant l'équité dans l'expédition.	L'équipe <b>pourrait inclure</b> des groupes méritant l'équité.	<b>Il n'est pas clair</b> si l'équipe inclura des groupes méritant l'équité.	L'équipe <b>ne comprend pas de</b> groupes méritant l'équité.
	5%	Le projet <b>contribuera à la réalisation</b> des objectifs de vérité et de réconciliation en <b>incluant des partenaires et des entreprises autochtones</b> (p. ex., des navires appartenant à des Autochtones) ainsi que leurs priorités et leurs points de vue.	Le projet a <b>un fort potentiel pour faire progresser</b> les objectifs de vérité et de réconciliation grâce à l'inclusion des priorités/perspectives autochtones.	Le projet <b>pourrait faire progresser</b> les objectifs de vérité et de réconciliation grâce à certains aspects de sa conception et de sa mise en œuvre.	Le projet est <b>peu susceptible de faire progresser</b> les objectifs de vérité et de réconciliation.	Le projet <b>ne fera pas progresser</b> les objectifs de vérité et de réconciliation.

	5%	La stratégie de mobilisation des connaissances issue de l'expédition et post-expédition est <b>susceptible d'intéresser les médias grand public, en plus d'atteindre diverses communautés.</b>	La stratégie de mobilisation des connaissances issue de l'expédition et/ou post-expédition <b>aura probablement un rayonnement au-delà de la communauté scientifique.</b>	La stratégie de mobilisation des connaissances issue de l'expédition et/ou post-expédition est <b>courante dans la communauté scientifique.</b>	La stratégie de mobilisation des connaissances issue de l'expédition pourrait atteindre <b>certains publics. Aucun plan n'est prévu pour l'après-expédition.</b>	<b>Aucune stratégie de mobilisation des connaissances</b> n'est mentionnée.
--	----	--	---	---	--	---